

LES RÈGLES du commerce équitable

Le commerce équitable est régi par une charte nationale. En France, la plupart des produits « équitables » portent le label Max Havelaar, qui certifie le respect de ce cadre par les différents acteurs de la filière. La certification est faite en collaboration avec le café.

1. LA COOPÉRATIVE PRODUCTEURS

Accéder au commerce équitable, les petits producteurs ont souvent dû se grouper en coopératives. Une coopérative agréée par Max Havelaar s'engage à :
 • fonctionner démocratiquement ;
 • assurer la transparence financière ;
 • produire du café de qualité, dans le respect des droits de l'homme et de l'environnement ;
 • consacrer une part de ses revenus à des projets de développement : santé, éducation, vers une production durable, scolariser les enfants, etc.

Le label Max Havelaar n'est pas de la mode. Il est le plus dur, mais pas le plus cher à obtenir. Il faut clarifier la définition nationale du commerce équitable.

AUTONOMIE ET NON DÉPENDANCE

L'organisation de producteurs décide elle-même et de façon démocratique des projets de développement à financer, grâce au commerce équitable. Exemple : les réalisations de la coopérative de café Sixto Sanchez, au Nicaragua.



2. L'IMPORTATEUR

Pour être certifié, il s'engage à :
 • acheter le café à une coopérative agréée, en évitant les intermédiaires ;
 • payer le café au prix minimum fixé par la norme internationale : 1,26 dollar la livre pour l'arabica (environ 1,5 euro), soit deux fois le cours mondial moyen en 2003 ;
 • régler, si besoin, une partie de la récolte par avance ;
 • établir un partenariat durable avec la coopérative pour qu'elle se développe.



3. LE TORRÉFACTEUR

Pour apposer le label Max Havelaar sur ses paquets de café, il doit :

- acheter sa matière première à un importateur agréé ;
- assurer la traçabilité de ses cafés, afin de prouver qu'ils viennent bien du commerce équitable ;
- payer 0,05 euro par paquet à Max Havelaar.

Cette redevance permet à l'association de certifier et de contrôler les acteurs de la filière.



4. LE DISTRIBUTEUR

Il joue un rôle majeur en proposant les produits « équitables » aux consommateurs. À l'origine, il s'agit surtout de boutiques spécialisées et de magasins « bio ». Mais, désormais, 70 % des produits portant le label Max Havelaar sont vendus dans les grandes surfaces et environ 6 % dans les hôtels, cafétérias et distributeurs automatiques.



5. LE CONSOMMATEUR

Il est l'acteur clé du développement durable des petits producteurs.

De plus en plus de consommateurs achètent du café « équitable », à un prix un peu plus élevé que le café issu du commerce traditionnel.

6. MAX HAVELAAR

- L'association assure régulièrement les coopératives de producteurs de café, les importateurs et les torréfacteurs agréés pour contrôler le respect de leurs engagements.
- Elle assure la promotion du commerce équitable auprès des industriels, des distributeurs, des consommateurs et des pouvoirs publics.



PRODUCTION

Anciens des usines de traitement de café appartenant d'habitude à de grands producteurs, elle en a créé une avec d'autres coopératives. Elle a aussi acquis de nouveaux plants de caféiers.

ÉDUCATION

Les enfants n'étaient pas scolarisés : la coopérative a créé une école et finance le salaire d'un professeur.

CONDITIONS DE VIE

Désormais, les familles n'habitent plus dans des cabanes insalubres, mais dans des maisons en dur, électrifiées. La communauté dispose de l'eau potable et a acheté du bétail pour améliorer sa subsistance.

Prix de vente

Pour rémunérer les petits producteurs de café des pays du Sud au juste prix, les industriels du Nord leur achètent la matière première sans passer par des intermédiaires, de façon à éviter les surcoûts. De leur côté, les consommateurs paient le paquet de café au label Max Havelaar un peu plus cher que son équivalent issu du commerce traditionnel.

DÉCOMPOSITION DU PRIX D'UN PAQUET (200 GRAMMES)

	CAFÉ MAX HAVELAAR	CAFÉ CLASSIQUE
Prix de vente en grande surface	2,3 à 3,35 €	1,8 à 3 €
Prix payé au petit producteur par	0,62 €	0,35 €
Frais de gestion de la coopérative	0,08 €	-
Droit du label Max Havelaar	0,05 €	-
Coût des intermédiaires	-	0,06 €
Coût d'exportation	0,14 €	0,14 €
Coût d'importation, de torréfaction et de distribution	1,41 à 2,46 €	1,45 à 2,65 €

En 2003, en achetant café, riz, thé et autres produits Max Havelaar, les Français ont permis à 78 organisations de producteurs de percevoir **6,2 millions d'euros de plus** que si elles avaient vendu leur production dans les circuits classiques.

PRIX D'ACHAT

Les importateurs agréés par Max Havelaar achètent la livre d'arabica 1,26 dollar (1,51 euro), prix très supérieur au cours actuel du café, 1,21 dollar en au producteur et 0,08 dollar à la coopérative, pour des projets de développement. Si le cours du café dépasse 1,26 dollar, les importateurs s'engagent sur lui, tout en versant toujours 0,05 dollar en plus.

